



Bulletin d'informations – Avril 2013 :

Les dates importantes du mois :

Mardi 2 avril, classes de CP/CE1 et CE1 B : 5^{ème} séance du projet classe à PAC, danse. Les 2 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec une artiste danseuse professionnelle, Rozenn Dubreuil. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail au festival FouDT à Quimper et à leurs parents à l'espace culturel.



Mardi 2 avril, classes de CE2 : remise du permis piéton aux élèves de CE2 par Monsieur Le Maire. *Les parents disponibles et qui le souhaitent sont invités à y participer.*

Mardi 2 avril, élèves de CM2 et autres, école maternelle à 16h30 : inauguration de 2 des 3 panneaux de sécurité routière créés par les 3 classes de CM2.



Mardi 3 avril : pas d'école à Notre Dame de Liesse – Pour mémoire, mercredi 22 mai travaillé et vendredi 5 juillet en remplacement des 2 jours des vacances de la Toussaint supplémentaires.

Jeudi 4 avril, classes de CM2 : actions d'éducation à la sécurité routière au centre culturel de Saint-Renan

Jeudi 4 avril, classes de CE2 A, CE2 B et CE2 C : 2^{ème} séance du projet classe à PAC, hip hop. Les 3 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec des artistes de la Compagnie Moral Soul. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail à leurs parents le vendredi 14 juin à l'espace culturel.



Vendredi 5 avril, classes de CPA, CP B et CE1 A - 7^{ème} séance sur 15 : Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classe de CP : musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A : rythmes et percussions – construction d'instruments. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Vendredi 5 avril, classe de PS C : début du remplacement de Martine Pottier, durant 2 mois, par Madame Anaëlle Thomas, professeur remplaçante.

Vendredi 5 avril, élèves de CM1 : éducation à la sécurité routière avec le car du conseil général dans le cadre de l'opération « Cool le car, la prévention ! » au programme : Exercices d'évacuation de car, connaissance des angles morts, repérage du matériel de secours présent à bord, séance vidéo... A l'issue de cette formation, les élèves reçoivent la plaquette "Cool, le car" récapitulant les situations à risque, ainsi qu'un brassard réfléchissant.

Vendredi 5 avril, classe de CLIS : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association Le Petit caillou (animation financée par la CCPI) 1ère séance sur 3. Les thèmes de cette séance seront le jardin, la friche et la notion de biodiversité.

Vendredi 5 avril, matin, classes de CP et CE1 : quatrième séance de cinéma (sur 4 séances durant l'année) au cinéma Le Bretagne à Saint-Renan. Le film projeté sera *La Belle et La Bête* (1946). La participation financière des familles sera de 2 euros (facturation sur la note du troisième trimestre – participation APEL par enfant 0,50 euros). Informations complémentaires sur le film : http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=772.html

Samedi 6 avril de 9h à 18h, tous les élèves, centre culturel : forum

Dimanche 7 avril, 10h30, Eglise Notre Dame de Liesse – Saint-Renan : messe des familles.

Lundi 8 avril, matin, classe de CM2 B : voile scolaire à Portsall, 2^{ème} séance.

Mardi 9 avril, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue : 8^{ème} séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Jeudi 11 avril, classes de CE2 A, CE2 B et CE2 C : 3^{ème} séance du projet classe à PAC, hip hop. Les 3 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec des artistes de la Compagnie Moral Soul. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail à leurs parents le vendredi 14 juin à l'espace culturel.

Vendredi 12 avril, classes de CPA, CP B et CE1 A - 8^{ème} séance sur 15 : Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classes de CP : musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A : rythmes et percussions – construction d'instruments. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Vendredi 12 avril, élèves de maternelle : concert de la chorale des aînés de Saint-Renan.

En Pays d'Iroise, la sécurité se partage

VILLE de SAINT-RENNAN

Journée prévention routière
Samedi 6 Avril
Espace Culturel, Saint-Renan

Voiture tonneau
Essai de voiture à boîte automatique
Entrée gratuite De 9h à 18h



Dimanche 14 avril, opération APEL : viennoiserie. Penser à venir récupérer sa commande entre 8h et 13h à la cantine de l'école maternelle.



Lundi 15 avril, matin, classe de CM2 B : voile scolaire à Portsall, 3^{ème} séance.

Mardi 16 avril, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue : 9^{ème} séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Mardi 16 avril, classes de CP/CE1 et CE1 B : 6^{ème} séance du projet classe à PAC, danse. Les 2 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec une artiste danseuse professionnelle, Rozenn Dubreuil. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail au festival FouDT à Quimper et à leurs parents à l'espace culturel.

Mardi 16 avril : dernière séance d'ADP de la période.

Jeudi 18 avril, classes de CE2 A, CE2 B et CE2 C : 4^{ème} séance du projet classe à PAC, hip hop. Les 3 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec des artistes de la Compagnie Moral Soul. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail à leurs parents le vendredi 14 juin à l'espace culturel.

Vendredi 19 avril, classes de CPA, CP B et CE1 A - 9^{ème} séance sur 15 : Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classe de CP : musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A : rythmes et percussions – construction d'instruments. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

Dates de piscine en avril pour les élèves de CP A et de CE1 A : jeudi 4, jeudi 11 et jeudi 18 avril

Du vendredi 19 avril à 16h35 au lundi 6 mai à 8h40 : vacances de Pâques.

Mardi 26 avril, opération APEL : passage des camions poubelle pour récupérer les journaux. Les familles peuvent les déposer tous les jours soit dans le hall d'entrée de l'école maternelle ou à l'entrée de l'école primaire (les journaux sont à déposer dans les bacs de collecte en vrac sans ficelle, sans carton, sans magazine).



La sécurité de l'école primaire :

En décembre 2012, un groupe de visite (composé d'un représentant du Maire, des services de gendarmerie, de la DDTM (ancienne DDE) et d'un pompier préventionniste) a visité de l'école primaire car étant un établissement recevant du public (ERP) de classe 3.

Suite à cette visite et aux éléments transmis par l'école, la commission de sécurité du service de départementale de sécurité et d'accessibilité a rendu le 18 mars dernier un avis favorable à la poursuite de l'activité.

Le groupe de visite passe tous les 3 ans vérifier la sécurité du public au sein de l'école primaire et tous les 5 ans au sein de l'école maternelle. Les visites se concluent par un avis favorable à la poursuite de l'activité ou par un avis défavorable.

La direction de l'école de l'école remercie l'adjoint à la sécurité, Jacques Hennetier pour son suivi du dossier.

Cette commission a validé les importants investissements faits depuis 2 ans pour améliorer la sécurité et l'accessibilité de l'établissement (30 000 euros), les contrôles de sécurité et de maintenance mis en place par des organismes agréés en octobre 2011 (contrôle de la sécurité des réseaux électriques, des systèmes d'alarme, des portes coupe-feu, des blocs autonomes de secours, de la VMC, de la circulation du gaz, du fonctionnement des

chaufferies, des structures de jeux pour les enfants, des structures sportives de l'école et les mécanismes de désenfumage) et la formation du personnel de l'établissement.

Une école ouverte à tous : une initiative de l'APEL pour compléter les solutions de solidarité de l'établissement.

L'école Notre Dame de Liesse, comme les autres écoles primaires sous contrat d'association avec l'Etat, est interdite de financement public pour tous les investissements en immobilier (Loi de la fin du 19^{ème} siècle)
Les familles de l'établissement, pour permettre à l'école d'exister, paient une contribution scolaire (72 euros/trimestre).

L'école Notre Dame de Liesse, comme l'enseignement catholique du Finistère, souhaite être ouverte à tous pour les familles souscrivant au projet d'établissement. Le prix de la contribution scolaire est fixée le plus bas possible en préserver les investissements nécessaires à la vie de l'école.
Cependant ses frais de scolarité, tout comme la participation financière des familles aux sorties scolaires sont quelquefois des difficultés pour quelques familles.

L'APEL vient de prendre l'initiative de créer une caisse de solidarité pour l'établissement.



Un chèque d'un montant de 700€, correspondant au bénéfice de la soirée crêpes organisée par l'APEL le 26 Janvier 2013, a été remis le lundi 25 mars, en conseil d'administration de l'APEL, par la Présidente de l'APEL, Mme Muriel SALIOU, sur décision du conseil d'administration, à M. Florent BÉGOC, Directeur de l'école. Cette somme a vocation à servir de caisse de solidarité dont l'objet est d'apporter une aide financière pour les frais de scolarité et de sorties scolaires des élèves pour lesquels les représentants légaux peuvent être amenés à rencontrer quelques difficultés.

La gestion de ce fond de solidarité se fera sous la seule responsabilité du Chef d'Etablissement et dans la plus parfaite discrétion.

Rappel : En cas de difficultés financières au niveau des frais de scolarité ou des frais de sorties scolaires, il convient de prendre contact avec le Chef d'établissement directement ou par l'intermédiaire de la comptable de l'établissement.